ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓕᐊᑎᓪᓗᒍ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Message d’intérêt public

Connaissez vos droits pendant la période du magasinage des fêtes

Date de début : 16 décembre 2022
Date de fin : 31 décembre 2022
Dans l’ensemble du Nunavut **90 s**

La période des fêtes est synonyme de plus de magasinage et d’achats, et la Division de la protection du consommateur du ministère des Services communautaires et gouvernementaux tient à rappeler aux Nunavoises et Nunavois de faire preuve de prudence et de bien connaitre leurs droits et responsabilités en vertu de la *Loi sur la protection du consommateur.*

Nous rappelons aux acheteurs de :

- Être attentif aux escroqueries sur Facebook et à l’achat de biens et de services en ligne.
- Bien comprendre les modalités, les conditions ou la garantie avant de signer ou d’acheter des biens ou des services.
- Vérifier la qualité, la quantité, la norme et l’origine des biens et services.
- Conserver une copie de vos factures, garanties et contrats de vente.
- Être informé des pratiques déloyales, trompeuses et abusives en vertu de l’article 72.2 de la *Loi sur la protection du consommateur.*

Il est conseillé aux entreprises de s’abstenir de :

- Faire de fausses déclarations pour inciter les consommateurs à acheter des biens ou des services.
- Induire les consommateurs en erreur au sujet d’un avantage de prix en les poussant à opter pour un paiement forfaitaire avec un taux d’intérêt élevé.
- Faire de la désinformation quant à la qualité, la quantité, l’origine ou l’apparence des marchandises.
- Faire de la désinformation quant à la qualité et au niveau des services.
- Proposer des prix trompeurs et afficher des modalités et des conditions illusoires.

Une copie de l’article 72.2 Pratiques déloyales et abusives est disponible auprès du Bureau de la Division de la protection du consommateur. Communiquez avec ConsumerProtection@gov.nu.ca pour obtenir des informations sur les questions de consommation, de protection des consommateurs et de sensibilisation à l’échelle du Nunavut.

###

Relations avec les médias :

Hala Duale
Spécialistes en communication
Ministère de la Justice
867-975-5406
hduale@gov.nu.ca